



CEPDIVIN association

Talence, le 22 novembre 2010

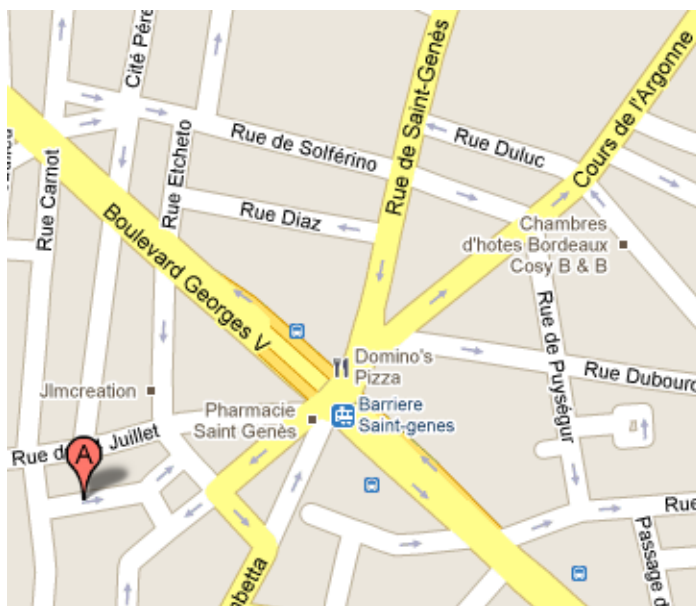
Assemblée Générale

Samedi 11 déc 2010, 18h30
10 rue Paul Laffargue 33400 TALENCE

Invitation à l'**Assemblée Générale des Membres de CEPDIVIN association,**

le **samedi 11 décembre 2010, à 18h30**

Lieu : Siège social de CEPDIVIN association
10 rue Paul Laffargue, TALENCE



Chers membres de l'association CEPDIVIN, vous êtes chaleureusement invité(e)s à notre **Assemblée Générale Ordinaire.**

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Emargement, vérification des adhésions & des cotisations
3. 2009/2010 : Rapport du Conseil
 - Situation générale morale et financière
 - Bilan des activités
4. site cepdivin.org :
 - Fonctionnement, contenu rédactionnel
 - Orientations, partenariats
5. Orientations et perspectives :
 - La vie de l'association, collaborations, réalisations
 - Projets
 - Adhésions
6. Adoption du budget 2010 et du budget prévisionnel 2011, vote.
7. Question diverses
8. Etablissement du procès-verbal final, clôture.

Cette Assemblée générale sera précédée d'une discussion en ligne sur le bilan, les orientations et le fonctionnement de l'association. Les contributions sont à adresser par e-mail à : cepdivin@cepdivin.org

La présente invitation tient lieu de convocation. En cas d'impossibilité de participer, il est possible d'être représenté conformément à l'article 12 des statuts (voir ci-dessous le modèle de procuration).

L'AG sera suivie d'un buffet à "l'auberge espagnole" (chacun amène quelque chose à manger, le vin est fourni par la cave de CEPDIVIN).

Pour adhérer ou renouveler votre adhésion à CEPDIVIN : <http://www.cepdivin.org/asso/statuts.html>

En vous espérant nombreux,

Très cordialement,

Pour le bureau,
Le président,

Amancio Tenaguillo y Cortázar

Procuration

Article 12 - Assemblée générale ordinaire (extrait)

L'assemblée générale comprend tous les membres de l'association à jour de leur cotisation. [...] Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés, chaque membre ne pouvant détenir qu'un mandat. Toute représentation d'un membre doit être expresse et désigner nominativement son représentant, elle devra être constatée à l'ouverture de l'assemblée. [...]

En vue de **l'Assemblée Générale ordinaire** du **samedi 11 décembre 2010** de l'association CEPDIVIN,

Je soussigné(e)..... (nom)..... (prénom)
membre actif (ve) de ladite association, à jour de ma cotisation pour l'année 2010,

déclare par la présente donner pleine et entière procuration en vue de me représenter et de participer en
mes lieu et place aux votes des points mis à l'ordre du jour,

à..... (nom)..... (prénom)
membre actif (ve) de ladite association,

qui accepte le mandat.

Fait à..... le.....

Signature du mandant

Signature du mandataire